

Questions sur les relevés de décision 29 à 41

Expéditeur : Fanny Mezaguer (fanny.mezaguer@yahoo.com)

À : jmfoucher@ccejr.org

Cc : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

Date : lundi 30 mai 2022, 15:50 UTC+2

Bonjour monsieur le Président,

Merci pour l'énoncé des dernières décisions.

Toutefois, j'ai quelques interrogations ou commentaires et je vous les énonce ci-après :

- Décision n° 29/2022 portant approbation d'une convention de louage de matériel pour la mise à disposition de 3 carabines laser pour le comité départemental Handisport de l'Essonne à la Communauté de Communes, pour une durée de 3 jours, pour un montant global de 90€
 - Question : la structure de la phrase ne permet pas la compréhension de la décision. De quoi s'agit-il ?
- Décision n° 30/2022 portant l'avenant n°1 au lot 1 du marché n°2019 – FCS – 0008 relatif à la fourniture de repas pour la restauration scolaire – Centre de loisirs – Halte-garderie, avec la société Yvelines Restauration
 - Question : de quoi s'agit-il précisément ?
- Décision n° 31/2022 portant souscription d'une ligne de trésorerie de 1.000.000€ avec la Caisse d'Epargne
 - Question : pouvez-vous nous donner des précisions ?
- Décision n° 32/2022 portant approbation d'un contrat de cession avec l'association Compagne Atelier de l'Orage pour une représentation du spectacle vivant « Contée Berbère » le samedi 14 mai 2022 pour un montant de 896.75 euros TTC
 - Question : pourquoi cette décision est-elle annoncée après l'événement ?
- Décision n° 33/2022 portant demande de subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Culturel, au département de l'Essonne, pour l'année 2022, d'un montant de 5 143€ HT
 - Question : quel en est l'objet ?
- Décision n° 34/2022 portant demande de subvention au titre du Contrat Culturel de Territoire, au département de l'Essonne, pour l'année 2022, d'un montant de 15 000€
 - Question : quel en est l'objet ?
- Décision n° 35/2022 portant signature d'un contrat de prêt de 1.500.000€ avec la Caisse d'Epargne
 - Question : la CC va emprunter de l'argent ? va t-on tout consommer ? Quid si on ne consomme pas tout ? Quel est le lien avec l'ouverture de ligne de trésorerie, objet de la décision 31 ?
- Décision n° 36/2022 portant approbation d'une convention de mise à disposition occasionnelle à titre gracieux de la salle communale René Cassin par la commune de Lardy, pour les besoins du service de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde, le 14 juin 2022
 - Question : que se passe t-il le 14/06 sur Lardy ? (animation ou réunion de travail ?)
- Décision n° 37/2022 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 2021-FCS0004 portant sur la fourniture d'articles pour la restauration domestique à la

société Chomette

- Question/commentaire : l'idée de l'accord cadre est à mon sens une bonne idée pour la négociation de prix. Ma question porte surtout sur la réutilisation par l'échange ou l'achat de fournitures d'occasion qui permettrait de correspondre à certains impératifs environnementaux comme éviter le gaspillage ?
- Décision n° 40/2022 portant approbation du jeu concours « Défi Vélo CCEJR ».
 - Question : pourquoi cette décision est-elle annoncée après l'événement ?

Merci pour le temps pris à répondre à ces questions.

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer